RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01311
Numéro SIREN : 788 795 300
Nom ou dénomination : ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt A2022/008363

« ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON » -
« APAB »
SAS au capital de 215.000,00 Euros
Siège Social : 2 Rue Amélia Earhardt
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
788 795 300 R.C.S. SAINT-ETIENNE

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 2012B1331
le : 05 OCT. 2022
N° dépôt : 8363
Visa du greffier :

PROCES-VERBAL DE DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,
A 20 heures,
A ANDREZIEUX-BOUTHEON (Loire).

Le Président de la société ci-dessus désignée, Monsieur Bruno BERTHOLET, a pris la décision suivante :

- Correction d'erreur matérielle,

DECISION : Correction d'erreur matérielle

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021, il a été décidé le renouvellement du mandat du Président ainsi que de la nomination du Comité Stratégique, sous les résolutions 13 et 14.

Or, ces résolutions ont été omises sur le procès-verbal déposé au Greffe du Tribunal de Commerce. Il convient donc de lire :

« TREIZIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat du Président

Le mandat du Président étant arrivé à échéance à la date du 31 décembre 2020, l'assemblée générale procède au renouvellement de ce mandat pour une durée de 6 exercices prenant fin le 31 décembre 2026.

Monsieur Bruno BERTHOLET, demeurant : La Croix Blanche - 42480 LA FOUILLOUSE,
est désigné Président pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

QUATORZIEME RESOLUTION : Nomination du Comité Stratégique

L'assemblée procède à la nomination du Comité Stratégique tel que défini à l'Article 14 des Statuts, composé de 8 membres :

- Cinq producteurs « fermiers » ;
- Deux grossistes, salaisonniers, chevillards ;
- Un boucher détaillant.

M. Ludovic CURABET, demeurant : Route du Logis Neuf – 69440 MORNANT,
M. Christophe MARGOT, demeurant : 361 Chemin du Vernay - 42660 ST-GENEST-MALIFAUX,
M. Rémi JOUSSERAND, demeurant : 2966 Route de Périgneux, « Meyrieux » - 42170 CHAMBLES,
M. David FAYOLLE, demeurant : 5 Route de la Glacière – 42400 ST-CHAMOND,
Mme Maude CARTERON, demeurant : 373 Chemin de Relave – 42140 CHEVRIERES,
M. Laurent PERRIN, demeurant : Lotissement les Amandiers, La Caratala - 42330 ST-BONNET-LES-OULES,
M. Pierre JOUSSERAND, demeurant : 59 route des Catonnes, « Meyrieux » - 42170 CHAMBLES,
Monsieur Frédéric BRUNEL, demeurant : 168 Chemin de la Roche – 42610 ST-GEORGES-HAUTEVILLE,
sont désignés membres du Comité Stratégique pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires. »

LE PRESIDENT
Monsieur Bruno BERTHOLET

